

MAIRIE DE GIROLLES

45120

JG/SM

Date de la convocation :
21 juin 2016

Membres

En exercice :

14

Présents :

13

Votants :

13

Décision n°2016-03-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REÇU LE

18 JUIL. 2016

Sous-Préfecture
MONTARGIS

L'an deux mil seize, le trente juin à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GIROLLES, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacquie GRISARD, Maire.

Etaient présents : Mr Pascal DROUIN, Mme Mauricette GILLES, Mr Pascal JACQUIN, Mr Florian FARNAULT, Mr Alain JOMAT, Mme Marie-Christine GILLET, Mr Thierry BOUCHER, Mr Francis TIGNERES, Mr Henri CORJON, Mr Gérard THILLOU, Mr Yanick JAUQUEN et Mme Yvette GEORGET.

Absent excusé : Mr Dominique SAUVAGEON.

Mr Henri CORJON a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ANNÉES 2014 et 2015

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (R.P.Q.S.) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation des rapports des années 2014 et 2015, le Conseil Municipal :

- ✓ **ADOpte** les rapports sur le prix et la qualité du service public (R.P.Q.S.) d'assainissement collectif pour les années 2014 et 2015.
- ✓ **DÉCIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.
- ✓ **DÉCIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr, conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

Certifié exécutoire

Reçu en sous-préfecture le 18 JUIL. 2016

Publié ou notifié le 18 JUIL. 2016

Le Maire,



Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations

Le 11 juillet 2016

Le Maire,

Jacquie GRISARD

